

d' ACCOMPLIR

Du neuf autour de la Samaritaine, et c'est pas du luxe !

Alors que les travaux de la Samaritaine se poursuivent (s'éternisent), la ville devrait entamer d'ici la fin de l'année 2018 le réaménagement et la réfection des espaces publics du périmètre situé entre les rues du Pont Neuf, de l'Amiral de Colligny, de Rivoli et les



quais, afin notamment de réduire la circulation automobile dans ce quartier et améliorer le cadre de vie, sinistré par plus de 12 ans de fermeture (fin de l'activité du grand magasin en 2005, début des travaux en 2015). La placette située dans l'axe du Pont Neuf va bénéficier de la disparition de la trémie de la voirie des halles et du démontage de la citée de chantier. Cet espace rendu aux piétons sera agrémenté d'un jet d'eau, de magnolias qui remplaceront les 7 platanes et accueillera des bancs ainsi que le kiosque à journaux qui jouxtait auparavant la bouche du métro Pont Neuf. Petit bémol, l'installation de toilettes publiques n'est malheureusement pas envisagée. Les

rues Bailleul et de la Monnaie seront piétonnes. La circulation des bus se fera par la rue du Pont Neuf, et non plus par la rue de la Monnaie. La rue de l'Arbre Sec, pour sa portion entre la Seine et la rue de Rivoli, deviendra « zone de rencontres » (circulation automobile réduite, et vitesse réduite à 20km/h), son sens de circulation sera inversé et ses trottoirs élargis. Ce qui est une très bonne chose pour les élèves de l'école de l'Arbre Sec et leurs parents. Enfin, le stationnement en épi rue des Prêtres Saint Germain l'Auxerrois sera supprimé, les trottoirs élargis, avec des passages piétons surélevés. Plus d'information sur le [site collectif-samaritaine](http://sitecollectif-samaritaine.fr).

4, 3, 2, 1... restez.

Dès les prochaines élections municipales de 2020, les quatre arrondissements du centre de Paris seront regroupés : un seul maire et un seul conseil d'arrondissement pour remplacer ceux des 1er, 2ème, 3ème et 4ème, une seule « mairie » et, nous dit-on, une meilleure représentativité. Il faut reconnaître que la carte parisienne n'avait pas évolué depuis 1860, tandis que la démographie, les besoins et les services ont bien changé. Exemple frappant, le 1er arrondissement qui compte aujourd'hui un peu plus de 17.000 habitants, en accueillait 5 fois plus (85.000) en 1861 ! En regroupant les instances de décision, mais aussi les services, le prochain maire d'arrondissement et son conseil municipal devraient avoir plus de poids à l'Hôtel de Ville face aux arrondissements plus importants. A titre indicatif, pour le 15ème arrondissement, on dénombre 240.000

habitants représentés par 30 élus dont 18 siègent au Conseil de Paris quand le 1er arrondissement compte 11 élus dont un seul d'entre eux siège au Conseil de Paris. La réforme, qui s'inscrit dans le cadre de la loi du 28 février 2017 et qui doit faire l'objet d'une concertation jusqu'au 31 décembre 2018, devrait aussi permettre un renforcement des prérogatives du maire d'arrondissement en matière de propreté, de lutte contre les incivilités ou de politique de la ville. La localisation, et donc le choix entre les 4 mairies actuelles, n'est pas encore décidée et doit aussi être débattue dans le cadre de cette concertation. La ville annonce cependant que les 3 autres bâtiments accueilleront toujours des services publics parisiens, notamment pour les démarches administratives. Accomplir suivra avec intérêt et vigilance la préparation de cette réforme, et en

particulier les conditions de sa mise en oeuvre concrète : nous souhaitons tout particulièrement qu'elle soit l'occasion d'une amélioration tangible des services de proximité et du cadre de vie, sans dégradation des conditions d'accueil pour les démarches administratives. Enfin, une précision : la numérotation et les codes postaux ne changeront pas : il y aura toujours des habitants du 1er, du 2ème, du 3ème et du 4ème. Et n'en déplaise au 19ème arrondissement, il ne deviendra pas le 16ème !





Cet expert de la mauvaise foi ignore donc que les habitants de Paris sont plutôt jeunes (34% de 20 à 39 ans, la moyenne nationale étant à 24% selon le recensement 2017), et que ce sont aussi les actifs, les jeunes parents avec enfants (12,8 naissances par an pour 1000 habitants à Paris, la moyenne nationale étant de 11,8%), qui s'inquiètent de ces dérives et n'en peuvent plus du bruit.

Revue de presse : rions un peu avec le Syndicat des discothèques et lieux de loisirs

Comas éthyliques, overdoses, attroupements, troubles de voisinage, nuisances sonores... A en croire le président du syndicat en question, tout cela pourrait très bien arriver « dans un lycée, un cinéma », ou même chez vous... et d'ailleurs, si cela arrivait chez vous, pourquoi devriez vous être responsables (« on ne peut pas être derrière chaque client... La responsabilité du consommateur ne doit pas être transférée vers les établissements ») ? C'est en substance ce qu'il a déclaré dans [un article du Parisien](#). Alors pourquoi enquiquiner les patrons de bars et boîtes ?

Et d'ailleurs, nous dit-il, « si on veut protéger nos enfants, il vaut mieux les laisser sortir dans des structures comme les nôtres plutôt que dans des lieux alternatifs ». C'est bien connu, les boîtes de nuit, c'est un peu le centre aéré de la vie urbaine. Et si il reconnaît qu'il existe un problème de nuisances sonores, en citant des « défaillances : des isolements qui ne sont pas bons, des limiteurs qui ne sont pas bien réglés » elles sont dues, selon lui, à « une forme de racisme anti-jeunes. Nous sommes un pays vieillissant, avec une population âgée, il y a des plaintes liées à un conflit générationnel ».

Escalators : marche ou crève...

De nombreux habitants du quartier et visiteurs du Forum se posent la question : pourquoi les escalators donnant accès au centre commercial et à la gare RER sont-ils si souvent arrêtés ? Réponse : ils sont soit trop vieux... soit trop jeunes ! Du côté

de la place carrée et des cinémas, les escaliers mécaniques ont plus de 30 ans, les pièces détachées sont introuvables, et la seule solution consiste à remplacer l'appareil. Six d'entre eux l'ont déjà été, il en reste encore huit et cela prendra plusieurs

années. Du côté des escalators neufs de la Canopée, c'est un problème de réglage : très sensibles, ils se mettent en sécurité et s'arrêtent fréquemment. Leur constructeur est venu procéder à des ajustements, mais ces installations sont évidemment très fréquentées, et parfois victimes d'actes de malveillance (appui intempestif sur les boutons d'alarme). Le réglage des ascenseurs étant lui aussi en cours de finalisation, il faudra donc prendre son mal en patience, et se dire que monter par l'escalier, c'est bon pour la santé !

AGENDA

Samedi 7 avril de 15h à 18h,

venez chanter avec les Bachiques-Bouzouks port de la Tournelle (promenade située sur les berges de la Seine entre le pont de l'Archevêché et le pont de la Tournelle), Paris 5e.

Samedi 26 mai de 10h à 12h

inscriptions au 34^{ème} vide-greniers d'Accomplir, place René Cassin devant Saint-Eustache.

Samedi 2 juin de 9h à 18h30

34^{ème} vide-greniers d'Accomplir, place René Cassin

Rédaction : CA d'ACCOMPLIR
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

@asso_accomplir
facebook.com/asso.accomplir

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr